

Les tribunes

Espace d'expression pour tous les groupes politiques...

Tribunes - Hiver 2024



Majorité municipale



Chères Guérandaises, chers Guérandais,

La Chambre régionale des comptes des Pays de la Loire a réalisé un audit de la Ville de Guérande, couvrant la période 2018 à 2024. Ce rapport est le résultat d'un processus régulier qui concerne toutes les collectivités locales, à peu près tous les six ans. Nous tenons à vous dire toute notre satisfaction quant à ce rapport qui est très positif pour notre commune. Il valide les efforts entrepris depuis 2018, année du précédent rapport, pour améliorer la gestion de notre Ville, et cela dans plusieurs domaines clés que nous vous proposons de retrouver ci-après.

> Finances publiques : un budget maîtrisé et stabilisé

Lorsque Monsieur le Maire a pris ses fonctions en 2018, la situation financière de Guérande était fragile : les marges de manoeuvre étaient limitées et il fallait prendre des décisions parfois difficiles, mais nécessaires, pour rétablir l'équilibre financier de notre commune.

Parmi ces décisions, nous pensons notamment à l'augmentation modérée des impôts locaux, une mesure difficile que nous avons prise en toute responsabilité au regard de la situation financière de la commune. La Chambre régionale des comptes reconnaît que nous avons non seulement stabilisé les finances de la commune, mais que nous avons également renforcé notre capacité d'autofinancement, ce qui nous permet de réaliser des investissements importants sans alourdir la charge de la dette.

Nous voulons également souligner que la Chambre régionale des comptes met en avant la sincérité de nos orientations budgétaires, tout particulièrement depuis 2022. C'était un objectif de notre équipe municipale : renforcer la transparence de notre information financière, en la rendant accessible à tous, élus comme citoyens, à travers des rapports détaillés et conformes aux exigences légales.

> Gouvernance : une démocratie locale transparente et inclusive

Depuis plusieurs années, nous avons oeuvré pour mettre en place des processus décisionnels plus transparents et plus efficaces. La Chambre régionale des comptes salue ces progrès, notamment en ce qui concerne la participation des élus d'opposition aux décisions importantes de la commune. Nous veillons à ce que chaque groupe politique, quelle que soit sa sensibilité, soit représenté au sein des commissions permanentes et puisse s'exprimer sur les dossiers structurants. Ils sont associés systématiquement aux décisions importantes, qu'il s'agisse de projets d'urbanisme ou de la gestion des infrastructures publiques. Cette démarche, qui dépasse nos obligations légales, témoigne de notre volonté de placer la concertation et le dialogue au coeur de notre action municipale.

> Ressources humaines : une administration modernisée

En matière de ressources humaines, nous avons mis en place des réformes importantes avec l'objectif de moderniser notre administration et d'améliorer les services rendus à la population.

L'un des points les plus marquants de ce rapport concerne la réduction des heures supplémentaires que nous avons réduit de 67%, notamment grâce à une meilleure organisation du temps de travail et à la mise en place de logiciels adaptés. Cette réduction s'est traduite par une baisse des coûts, tout en améliorant la qualité de vie au travail de nos agents municipaux. La Chambre des comptes a salué cette avancée.

Par ailleurs, nous avons également réduit l'absentéisme, qui a fortement chuté depuis 2018. C'est le fruit de notre engagement à améliorer le climat social au sein de la mairie. Nous avons travaillé en concertation avec les agents pour mettre en place des dispositifs plus adaptés à leurs besoins, tout en renforçant la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Le résultat est une administration plus performante au service des Guérandaises et des Guérandais.

> Urbanisme : un cadre de vie préservé

En matière d'urbanisme, notre priorité a été de concilier le développement de notre ville avec la protection de son cadre naturel. Depuis l'adoption de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) en 2017, nous avons mis en place des mesures pour réduire l'artificialisation des sols, tout en densifiant les zones déjà urbanisées. La Chambre régionale des comptes reconnaît la pertinence de nos choix en matière d'aménagement du territoire. Nous avons réussi à diminuer de 61 % les zones à urbaniser par rapport au PLU précédent. C'est un résultat important, car il montre que nous avons su faire preuve de responsabilité en matière de gestion de l'espace, en préservant les espaces naturels et agricoles qui font partie intégrante de l'identité de Guérande.

Comme dans tout rapport de la Chambre régionale des comptes, des recommandations ont évidemment été émises. Il est important de souligner que ces recommandations sont pour la plupart des améliorations mineures, que nous avons déjà identifiées et sur lesquelles nous avons commencé à travailler. Par exemple, la Chambre nous encourage à renforcer la qualité de l'information financière et à améliorer le suivi de certaines dépenses d'investissement. Nous avons d'ores et déjà mis en place des actions pour répondre à ces attentes. Pour conclure, ce rapport confirme que nous avons pris les bonnes décisions pour Guérande. Il met en avant les réussites obtenues grâce à une gestion rigoureuse et transparente. Nous avons encore des défis à relever, mais nous continuerons à avancer et à améliorer la qualité de vie des Guérandaises et des Guérandais. Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année !

La Majorité municipale

Vivons Guérande Ecologique et Solidaire (VGES)



De l'assiette aux champs

Notre association Vivons Guérande Ecologique et Solidaire (VGES) a organisé le 25 mai 2024 au centre culturel Athanor de Guérande un forum intitulé « *A table ! De l'assiette aux champs* » avec comme sous-titre « *Pour une alimentation locale accessible et une agriculture vertueuse* ». Les objectifs de cette rencontre étaient de réfléchir ensemble et de participer au débat citoyen sur un sujet de société crucial à nos yeux.

Les participants à cette journée ont pu avoir accès à des ateliers cuisine animés par Gilles DAVEAU, des expositions, des jeux sur l'alimentation et l'agriculture, des dégustations et une soirée débat avec des cuisiniers, des agriculteurs locaux et des personnes impliquées dans la mise en oeuvre du PAT (Projet alimentaire territorial).

Les discussions de la table ronde étaient articulées selon 3 grandes thématiques :

- › Est-il possible aujourd'hui d'avoir une alimentation répondant aux enjeux écologiques et économiques ?
- › Les systèmes de production agricole de la presqu'île Guérandaise sont-ils en mesure de répondre aux enjeux alimentaires ?
- › Comment les politiques des collectivités locales (communes et Cap Atlantique) peuvent elles favoriser des systèmes de production agricole locaux agroécologiques ?

En conclusion de ce forum, notre association VGES a formulé les propositions politiques suivantes :

- › pour soutenir la filière agricole, inscrire comme objectif pour la restauration collective : 100% bio et de proximité
- › mettre en place un approvisionnement central pour les restaurants scolaires avec cuisiniers de proximité décentralisés
- › mettre en place des temps de sensibilisation et de formation sous forme de défis (familles à alimentation positive) en lien avec le CCAS, la mission locale et des associations
- › mettre en place des groupements d'achat ou des épiceries associatives pour y trouver des produits locaux
- › étudier la faisabilité de créer des fermes maraîchères en régie.

Au cours de cette journée, il a aussi été question de la création d'un Café Associatif, idée que nous portons depuis la campagne des élections municipales de 2020. Nous avons donc organisé un buffet convivial et installé quelques tables où pouvaient s'échanger des idées avec les participants. A l'issue de ces débats plusieurs points de vue ont pu s'exprimer. Le thème revenant le plus souvent était de développer le lien social entre les différentes communautés par des rencontres intergénérationnelles, des débats, des soirées à thème et des ateliers créatifs. Certains ont proposé de solliciter des artistes locaux pour des prestations au chapeau. D'autres d'échanger sur des livres, des films, l'actualité locale ou internationale, d'inclure les personnes âgées. De transmettre des valeurs.

Les programmes immobiliers se développent rapidement dans notre ville, mais il ne faudrait pas oublier ces lieux où les habitants peuvent se rencontrer : Monsieur le Maire de Guérande qui est venu lors de notre manifestation a suggéré la possibilité d'un espace lorsque l'école de musique aura quitté Athanor, nous osons espérer que ce ne sont pas des paroles en l'air et que cette promesse sera tenue!

Vivons Guérande écologique et solidaire

mercedes.forge@ville-guerande.fr

jean-noel.desbois@ville-guerande.fr

gaelle.estay@ville-guerande.fr

alain.legentil@ville-guerande.fr

<https://vges.fr>

Le rapport de la Chambre Régionale des Comptes

Le rapport de la Chambre Régionale des Comptes mérite une analyse plus sérieuse que l'auto-satisfaction affichée par l'équipe municipale. Des dysfonctionnements importants dans la gestion de la ville, dénoncés régulièrement par notre groupe doivent enfin être corrigés.

- En matière de gouvernance : Les irrégularités concernent, comme nous les avons toutes dénoncées, l'emploi du collaborateur de cabinet, des décisions présentées en conseil municipal alors qu'elles ont déjà été prises, l'absence d'information suffisante des élus, l'absence d'inventaire immobilier de la commune. Toutes indiquent un manque manifeste et volontaire de transparence.
- Sur les ressources humaines la chambre dénonce une mise en oeuvre tronquée des 35 h et de nombreuses irrégularités que nous avons relevées en nous étonnant d'ailleurs que cette augmentation réduise paradoxalement les heures d'ouverture au public.
- Concernant les finances, la baisse de l'endettement de la commune est constatée, mais la Chambre précise qu'elle n'est due ni à la bonne gestion ni à la tenue des dépenses de fonctionnement qui s'envolent mais au recours exclusif et abusif à l'impôt. Les trois hausses successives du taux d'imposition couplées à un manque criant d'investissement donnent heureusement un résultat positif ; Mais la ficelle- un peu grosse- n'a pas échappé à la Chambre qui pointe, comme nous l'avons fait, l'insincérité des budgets qui consiste à gonfler artificiellement les dépenses d'investissement pour ensuite ne pas les réaliser.

Enfin les seules félicitations de la Chambre s'adressent au PLU de 2017 et sa capacité à limiter les terres constructibles. Certes, c'est une bonne chose dans l'absolu mais cela engendre aussi un vrai problème de construction de logements déjà important à Guérande.

Une ville ne peut tenir longtemps sans investissements ni sans construction de logements

Face à ces dysfonctionnements notre groupe est fier de sa vigilance. Nous continuerons de dénoncer ces irrégularités, c'est notre mission d'opposition.

Nous demandons ainsi que ces manquements soient corrigés et nous serons aussi attentifs à l'utilisation des ressources de la commune pour que les investissements ne soient pas réalisés à la va-vite en fin de mandat juste pour préparer les futures élections. Les Guérandais méritent mieux que ces vieilles recettes politiciennes.

Un nouveau souffle pour Guérande
charles.dekersabiec@ville-guerande.fr
sylvie.costes@ville-guerande.fr
jean-luc.baholet@ville-guerande.fr
<https://guerande-nouveausouffle.fr/>

Importance de la culture

Devant les dangers multiples menaçant la démocratie, devant des expériences « dissolvantes et addictives » auxquelles adultes et jeunes sont exposés, nous souhaitons partager la lecture de Cynthia Fleury, philosophe :
« *Il est du devoir de chacun d'élaborer les conditions d'agir dans le monde. L'enjeu est dans l'éducationnel, laborieux, ne pas lâcher sur l' « agrandissement du cerveau » », sur la démultiplication des expériences esthétiques, essentielles qui permettent à l'esprit de « grandir ».*

« *Soigner et éduquer, tâches revendiquées comme essentielles dans l'acte de gouverner.* »

Une mission municipale culturelle incontournable.

Nous rappelons la nécessité d'une véritable salle de spectacle, de lieux d'exposition, d'une vie culturelle ambitieuse pour tous à l'année.

Guérande l'avenir en presqu'île

guer.av.pres@gmail.com

<https://fb.me/bailhache2020>

www.bailhache2020.com

4 ans à vos côtés

Puisque la majorité municipale n'a pas jugé utile de nous informer de la thématique du dernier magazine, qui revient sur les 4 années écoulées... nous souhaitons ici donner NOTRE vision, à bientôt un an des prochaines échéances.

Il nous est donc apparu cohérent de revenir nous aussi sur ces 4 années de mandat :

- › Manque de concertation autour de la dynamique qui devrait être celle de Guérande.

Nous découvrons chaque année de nouvelles animations, décidé par qui ? Pour quels objectifs ? Nous n'en savons rien, puisque toutes les décisions sont prises sans que nous soyons consultés et toujours dans la précipitation.

- › Manque de concertation autour des projets structurants.

Les Guérandais se sont retrouvés ces dernières années confrontés à un plan de circulation décidé manu militari et venu bouleverser leurs habitudes : pistes cyclables prioritaires, changements de sens sur certains axes... s'il est salubre de changer les habitudes, les imposer sans avertissement peut s'avérer perturbant.

- › Manque de pertinence dans les dépenses.

Quand les impôts n'ont cessé d'augmenter durant ces 4 dernières années, l'on aurait pu s'attendre à des finances sous contrôle. Pourtant, le rapport de la Chambre Régionale des Comptes récemment paru, pointe de nombreux dysfonctionnements, dont certains seraient de nature à mettre en péril les investissements prochains de notre commune.

Malgré nos visions radicalement différentes du chemin que devrait selon nous suivre Guérande, nous nous associons à la majorité pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année.

Pour Guérande Citoyenne
anouk.paolozzi-dabo@ville-guerande.fr
yannick.danio@ville-guerande.fr

Chères Guérandaises, chers Guérandais,

L'INSEE nous rappelle chaque année combien il est essentiel de suivre l'évolution démographique de nos territoires. Cette année, nous avons appris avec fierté que Guérande, forte de ses 16 684 habitants, est désormais la commune la plus peuplée de notre communauté d'agglomération. Avec 526 nouveaux arrivants en une seule année, notre ville confirme son attractivité et son dynamisme. Ce rayonnement a été consacré par le classement de "Ville de Rêve", qui nous place en tête des "meilleurs endroits où vivre en France". Guérande séduit par son accès à la nature, sa qualité de vie et son caractère unique, qui ne cessent d'attirer de nouveaux habitants.

Mais au-delà des chiffres et des classements, c'est notre action municipale, ambitieuse et résolument tournée vers l'avenir, qui rend tout cela possible. L'année 2025 sera celle des réalisations concrètes, au service de notre jeunesse, de notre patrimoine et de notre cadre de vie.

› Investir pour notre jeunesse : un choix politique fort

Nous croyons que chaque enfant de Guérande mérite les meilleures conditions pour apprendre et grandir. C'est pourquoi nous lançons cette année la rénovation du groupe scolaire Bois Rochefort. Avec un budget de 10 millions d'euros, ce chantier d'envergure incarne notre volonté de moderniser nos infrastructures scolaires tout en répondant aux exigences environnementales. Enseignants et parents d'élèves seront pleinement associés à ce projet pour garantir que cette "école du futur" réponde aux besoins de tous.

À La Madeleine, nous inaugurerons en septembre un nouvel accueil périscolaire. Les travaux sont en cours. Construit en bois et intégrant des espaces renaturés, ce bâtiment de 185 m² répondra aux besoins des enfants tout en s'inscrivant dans une démarche écologique exemplaire.

Par ailleurs, nous vous confirmons que le projet de construction d'une école dans le quartier de la Maison Neuve est maintenu et que le premier coup de pioche est toujours prévu pour 2027.

› Valoriser le sport et les loisirs : une priorité municipale

Le sport est un pilier de la cohésion sociale et du bien-être. En avril, nous débiterons les travaux pour créer des terrains de football synthétiques aux stades Jean Ménager et à La Madeleine. Les terrains actuels, en gazon naturel, présentent en effet plusieurs contraintes, notamment en termes de coûts d'entretien, de durabilité et de disponibilité tout au long de l'année. Ce dernier point représente d'ailleurs l'une des principales difficultés rencontrées actuellement par les deux clubs utilisateurs que sont la Saint-Aubin Guérande et de l'AS La Madeleine Football qui réunissent à eux deux près de 900 licenciés. Ces nouveaux équipements d'un montant de 2,4 millions d'euros sont le reflet de notre ambition de soutenir le sport local tout en maîtrisant les coûts d'entretien.

› Garantir la sécurité et améliorer la mobilité : un engagement quotidien

La sécurisation de nos routes est une priorité absolue. Les travaux sur la route de La Turballe qui ont débuté en début d'année, au niveau du village de Clis, représentent un investissement conséquent de 700 000 euros. D'autres chantiers suivront à Mouzac, Kerrobert, Miroux et bien d'autres, afin d'assurer la sécurité et la fluidité des déplacements pour tous.

Au Faubourg Bizienne, un chantier de 1,7 million d'euros se poursuit pour redonner vie à cet axe historique. Fermé depuis plus d'un an, il sera de nouveau accessible prochainement, au bénéfice des habitants et des visiteurs.

› Préserver et valoriser notre patrimoine : un devoir envers l'histoire

Guérande n'est pas seulement une ville, c'est un écrin d'histoire et de culture. Nous rouvrirons cette année l'église Saint-Clair de Saillé, fermée depuis 2021 en raison de dommages structurels sur le clocher. Les travaux de 700 000 euros permettent de redonner vie à ce lieu emblématique. Une inauguration festive est prévue lors de la Fête de la Saint-Clair en octobre.

La Collégiale Saint-Aubin, quant à elle, fait l'objet d'un projet de restauration ambitieux, estimé à 10 millions d'euros. Ce chantier, étalé sur une décennie, permettra de préserver ce joyau architectural tout en limitant l'impact sur les activités paroissiales. Ce sera une oeuvre collective, ouverte au mécénat d'entreprises et de particuliers.

Enfin, la Communauté d'Agglomération CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo, transformera très prochainement la chapelle du Petit Séminaire en auditorium et lancera la construction du futur conservatoire intercommunal de musique. Avec un budget de 13 millions d'euros, ce projet enrichira l'offre culturelle de tout le territoire.

› Guérande avance, ensemble !

Ces projets, dont la liste n'est pas exhaustive, ne sont pas que de simples réalisations techniques. Ils incarnent une vision politique : celle d'une commune qui se développe dans le respect de son identité, avec un budget maîtrisé, tout en offrant à ses habitants un cadre de vie exceptionnel. Nous continuons d'avancer, avec vous et à l'écoute des besoins, pour construire une ville où il fait bon vivre aujourd'hui et pour l'avenir. Avec toute notre détermination.

La Majorité municipale

Vivons Guérande Ecologique et Solidaire (VGES)



Restauration scolaire : un outil efficace pour la transition écologique et le développement des filières agricoles locales

La ville de Guérande possède 3 restaurants scolaires : Bois Rochefort, Pradonnais, La Madeleine (les élèves de Saillé déjeunant à l'ESAT) qui préparent environ 1 000 repas par jour.

Les projets de réhabilitation-extension de l'école de Bois Rochefort et de construction de l'école de la Maison Neuve sont l'occasion de se poser la question du modèle de restauration que nous souhaitons pour nos écoles. Nos restaurants scolaires sont déjà engagés dans des démarches de développement durable, comme par exemple « mon restau responsable » pour réduire le gaspillage alimentaire, soutenue par le Projet Alimentaire Territorial (PAT) qui mène également des diagnostics et des réflexions autour de ces enjeux pour développer l'approvisionnement alimentaire local de qualité.

Mais nous pensons qu'il est nécessaire d'aller plus loin. Notre programme pour les municipales de 2020 affichait un objectif de restauration scolaire 100 % bio et locale. Les réflexions que nous avons continué à mener depuis, avec notamment un forum le 25 mai 2024 sur l'agriculture et l'alimentation intitulé « A table ! De l'assiette aux champs », nous ont confortés dans le maintien de cet objectif et nous ont permis de formuler des propositions politiques sur ces sujets pour notre commune et notre communauté d'agglomération.

Impossible ? Plusieurs communes le font déjà. Mouans Sartoux (10 000 habitants) dans les Alpes Maritimes offre à ses enfants des aliments 100 % bio à la cantine depuis 2012. Cette ville a créé une régie agricole sur 4 ha pour la production des légumes destinés aux restaurants scolaires et un terrain de 700 m² en régie agricole également consacré à l'éducation des enfants. Un agent de la ville anime ce jardin pédagogique et coordonne la gestion des jardins pédagogiques au sein des 3 groupes scolaires.

Plus près de nous, Auray (14 000 habitants) a acheté, en 2022, une ferme maraîchère de 4,5 ha dans le but de produire et de sécuriser son approvisionnement en légumes bio de saison. Pour la rentrée scolaire 2024, la Ville souhaite municipaliser la préparation de ces repas pour rapprocher les cuisiniers des mangeurs et gagner en marge de manoeuvre pour minimiser le gaspillage alimentaire, favoriser l'autonomie des enfants, éveiller au goût.

Nous sommes pour le maintien des cuisines décentralisées (par rapport à un scénario de création d'une cuisine centrale municipale comme à La Baule). La loi Egalim interdit le plastique au 1er janvier 2025 ce qui va à l'encontre d'un modèle de restauration centralisée en livraison froide qui repose essentiellement sur des conditionnements en plastique. Avec une cuisine centrale, les appels d'offre pour l'approvisionnement ne pourront pas être ouverts aux petits producteurs locaux. Et sur le plan pédagogique, il est préférable que les cuisiniers soient proches des enfants.

La restauration scolaire est donc un enjeu important pour notre commune et nous pensons que les cantines scolaires devraient être au coeur d'un projet de territoire visant à soutenir et développer les filières agricoles biologiques et locales.

Vivons Guérande écologique et solidaire
mercedes.forge@ville-guerande.fr
<https://vges.fr>

Travaux incohérents et finances en trompe l'oeil

Notre municipalité guérandaise nous annonce des finances saines au seul motif qu'il y a moins d'emprunt à rembourser qu'en début de municipale ! La situation est plus complexe et plus alarmante.

On l'a souvent déploré ici, les dépenses de fonctionnement ne font l'objet d'aucun plan de maîtrise, on se contente de demander aux différents responsables « d'être raisonnables », de faire « des efforts » : Ce n'est ni sérieux ni efficace. Bien au contraire comme l'argent n'est pas difficile à trouver, (les impôts sont augmentables à merci,) c'est à qui trouvera une « bonne idée » souvent pour des sujets louables : la biodiversité, la jeunesse, ... sans se demander un seul instant si cette dépense, souvent sympathique est indispensable ou même nécessaire. Quelle société, quel ménage procéderait de la sorte avec son propre argent ?

S'agissant des dépenses d'investissement qui sont censés préparer l'avenir, notre groupe a toujours dénoncé le manque d'investissement réalisé. Cette fois c'est la Chambre Régionale des Comptes (CRC) qui par son rapport a exprimé ses reproches vis-à-vis de cette pratique insincère qui consiste budget après budget à gonfler les projets d'investissement sans jamais les réaliser dénonçant ainsi le camouflage de la réalité budgétaire. Mise au pied du mur dès les prémices du rapport, la municipalité s'est sentie obligée de dépenser à partir de 2024 tout ce qui n'avait pas été réalisé auparavant. On est allé chercher des projets vite réalisables sans se préoccuper de savoir s'ils étaient programmés ou surtout priorisés ! Bah à l'approche d'élections qui va cracher sur deux beaux terrains de foot sur lesquels on peut jouer toute l'année ?

S'agissant d'un nouveau bâtiment pour les services techniques dont l'urgence apparaît subitement, il a pour seul mérite d'être réalisable sans délai. Est-ce un critère suffisant ? Avant d'engager de tels travaux, nous réclamons toujours, comme la CRC, l'inventaire complet des propriétés foncières de la commune. C'est à partir de cet inventaire que l'on peut arbitrer les besoins en bâtiments et procéder éventuellement aux cessions/ acquisitions/ constructions pour optimiser ce patrimoine.

Sans compter que ces investissements flamboyants induiront bien évidemment des dépenses de fonctionnement. Mais qui s'en soucie ? Chut, les élections arrivent ...

Un nouveau souffle pour Guérande
charles.dekersabiec@ville-guerande.fr
<https://guerande-nouveausouffle.fr/>

Le quartier St Jean, un Bien Public pour tous les Guérandais.

Par une délibération de 2022 la municipalité désire vendre ces 802 m² à 850 000 € au groupe France Pierre Patrimoine. La vente ne peut être actuellement signée, des recours étant posés.

Actuellement en cours de jugement, le verdict réservé à ces recours est attendu.

Les Guérandais doivent comprendre et expliquer autour d'eux combien cette vente, si elle a lieu, est une spoliation d'un bien commun, économisé depuis des dizaines d'années pour y réaliser un équipement pour tous.

Les bâtiments St Jean semblent en friche, l'équipe ne les a désaffectés seulement en 2022.

Financièrement, il existe d'autres biens de la commune qui pourraient être vendus sans un tel potentiel commun.

Ce bâtiment est aux Guérandais, il doit le rester.

Guérande l'avenir en presqu'île

guer.av.pres@gmail.com

<https://fb.me/bailhache2020>

www.bailhache2020.com

Pour Guérande Citoyenne



L'accessibilité, c'est AUSSI le quotidien !

Le rapport d'accessibilité 2024 nous a été présenté lors du dernier Conseil municipal.

Si nous pouvons nous satisfaire des avancées en la matière, il reste encore de nombreuses actions à mener.

Même si certains travaux nécessitent du temps et des moyens, il existe pourtant des solutions qui permettraient d'améliorer dès maintenant le quotidien des Guérandais. A titre d'exemples, quelques points dont la majorité, malgré nos interventions, n'a que faire :

- La terrasse d'un bar empiète sur le trottoir, ce qui rend dangereux le passage des piétons mais aussi des poussettes, des personnes à mobilité réduite et des personnes âgées.

Information transmise depuis plusieurs mois. Depuis, rien ne se passe.

- Les plots installés autour des remparts protègent les vélos des voitures. Très bien ! Mais ils ont donné lieu à plusieurs chutes de piétons qui ne les voient pas. Réponse à notre alerte : les gens doivent utiliser les passages piétons et les Architectes des Bâtiments de France n'autorisent rien d'autre.

- Sur l'éclairage public, le manque de lumière crée de l'inquiétude et provoque des accidents. Nous restons convaincus qu'une alternative au noir total peut être trouvée.

Réponse : les gens s'habitueront.

Ces exemples témoignent d'un entêtement de la part des élus de la majorité à vouloir décider exclusivement selon leur vision.

Pour votre bonne information : à l'heure de l'envoi de cette tribune, la présentation du budget 2025 n'ayant pas encore eu lieu, nous ne sommes pas en mesure de vous en livrer notre analyse.

Pour Guérande Citoyenne

anouk.paolozzi-dabo@ville-guerande.fr

yannick.danio@ville-guerande.fr

Chères Guérandaises, chers Guérandais,

Cette tribune est toujours l'occasion de partager avec vous des faits qui font l'actualité et, cette fois-ci, nous souhaitons partager avec vous trois axes majeurs de notre action politique : la gestion financière rigoureuse de notre ville, la protection de notre patrimoine, et la mise en place d'une charte de l'arbre, symbole de notre détermination à préserver notre environnement.

› Une gestion financière exemplaire au service de tous

Le 2 avril dernier, le conseil municipal a adopté le budget pour l'année tout en offrant une rétrospective sur celui de l'année précédente. Ce moment fort illustre la responsabilité qui est la nôtre : gérer avec sérieux les finances communales tout en poursuivant les investissements indispensables à l'avenir de Guérande.

L'année 2024 a été marquée par une gestion financière exemplaire : avec un niveau d'autofinancement net de 2,6 millions d'euros, nous avons su maintenir une capacité d'investissement importante, témoignant de notre rigueur budgétaire. Les dépenses de fonctionnement ont été correctement évaluées, avec une consommation proche des 100%, preuve de notre capacité à anticiper et à gérer nos ressources. Les dépenses d'investissement mandatées ont atteint 8,7 millions d'euros, un chiffre rarement atteint dans l'histoire de Guérande. Cela démontre notre ambition de moderniser et d'améliorer les infrastructures de notre ville.

Cette année 2025 s'inscrit quant à elle dans un contexte national marqué par l'instabilité économique et l'inflation auquel nous faisons face. Malgré les contraintes, nous maintenons nos engagements : soutien aux familles, aux associations, à la vie locale ; entretien et embellissement de notre cadre de vie ; préparation des grands projets pour demain. Et nous le faisons sans augmenter les taux d'imposition communaux. Notre capacité de désendettement est de 3,7 années, soit deux fois moins qu'au début du mandat, preuve de notre gestion rigoureuse. Nous prévoyons une épargne brute de 4 millions d'euros et un niveau d'investissement record de 16,5 millions d'euros. Ce budget permettra la réalisation de projets structurants tels que la création d'un terrain de football synthétique au stade Jean Ménager, la restauration de la Collégiale, et la réhabilitation de l'école Bois Rochefort.

› Reprise de la Maison des Paludiers : la défense de notre patrimoine

Avec une gestion financière rigoureuse, nous sommes en capacité de continuer à préserver et valoriser ce qui fait l'âme de Guérande. A l'image de l'ensemble de nos actions en faveur de la protection du patrimoine comme la rénovation d'ampleur prévue pour la Collégiale ou notre projet de revivification du quartier Saint-Jean, la reprise municipale de la Maison des Paludiers est une illustration supplémentaire de notre volonté de protéger l'histoire de notre commune.

Ce musée associatif emblématique, porté pendant plus de cinquante ans par des bénévoles passionnés, nous a été confié face aux défis auxquels il était confronté. La Ville a répondu présente, par respect pour l'histoire de ce lieu et par attachement à l'identité saillotine. Depuis le 1er avril 2025, la Maison des Paludiers est devenue un équipement municipal. Nos agents poursuivent les missions d'accueil, de médiation, d'animation et d'entretien du site, avec la volonté d'en faire un véritable levier de promotion du patrimoine des marais salants et du métier de paludier récemment inscrit au patrimoine immatériel français.

Nous remercions chaleureusement les bénévoles pour leur confiance et affirmons avec force notre objectif : développer la Maison des Paludiers pour les habitants, les visiteurs, et pour les générations futures dans le respect de son histoire et des valeurs de ceux qui ont fait vivre ce musée.

Préserver, transmettre, préparer l'avenir : c'est aussi ce qui guide notre action pour l'environnement. En avril, Guérande s'est dotée d'une Charte de l'Arbre ambitieuse. Loin des effets d'annonce sans lendemain, nous avons voulu un document concret, engageant, qui affirme la place essentielle des arbres dans notre cadre de vie : lutte contre les îlots de chaleur, protection de la biodiversité, amélioration de la qualité de l'air, valorisation paysagère. La charte s'appliquera à toutes nos interventions sur l'espace public, et servira aussi de référence pour inciter à de bonnes pratiques sur les propriétés privées, dans une logique de dialogue et de respect mutuel. Il ne s'agira donc pas d'interdire la coupe des arbres malades ou dangereux, mais de garantir la qualité de notre paysage et d'accompagner les aménageurs dans leurs projets.

À la lecture de cette tribune, vous comprendrez aisément qu'à l'heure où certains se complaisent dans la polémique permanente, notre majorité fait le choix de l'action utile.

Nous croyons à une politique locale exigeante, concrète, au service du bien commun. Nous refusons l'immobilisme et les discours déconnectés des réalités du terrain. À travers notre gestion budgétaire, notre attention au patrimoine culturel et notre engagement environnemental, nous construisons une ville fidèle à son histoire et pleinement tournée vers l'avenir. Guérande avance parce que nous le décidons, avec responsabilité et avec la confiance que nous témoignent les Guérandaises et les Guérandais.

Soyez assurés que nous continuerons, avec la même énergie et la même fidélité à nos engagements, à faire grandir notre ville.

Avec toute notre détermination.

La Majorité municipale

Vivons Guérande Ecologique et Solidaire (VGES)



Quelle politique du logement pour Guérande ?

Quelle politique du logement pour Guérande ? Guérande a été désignée par un site internet comme « plus belle petite ville de rêve de France » en 2025. Cette nomination correspond bien sûr à une certaine réalité (qualité de vie, environnement, etc.) et nous ne pouvons que nous en réjouir. Mais derrière la belle image il y a une réalité plus complexe, comme le logement par exemple. Notre commune comptait 9711 logements en 2021 dont 82,5 % de résidences principales, 11,5 % de résidences secondaires et 6 % de logements vacants. Il est de plus en plus difficile de se loger à Guérande à cause des prix élevés du foncier et de l'immobilier et des conditions de financement bancaire actuelles peu favorables.

Le nombre de logements sociaux reste très insuffisant : 12,8 % des résidences principales en logements sociaux à Guérande en 2022. On est donc très loin de l'objectif de 25 % fixé par la loi SRU, ce qui contraint la ville à payer chaque année une pénalité pour cause de non respect de cet objectif.

Des leviers d'action existent à l'échelle communale, même s'ils sont limités :

- > la loi Le Meur de novembre 2024 renforce les outils de régulation des meublés de tourisme pour favoriser le logement permanent. Elle permet de fixer des quotas par zone pour les meublés de tourisme, de créer des secteurs réservés à la résidence principale et de limiter la location à 90 jours par an.
- > « Zéro logement vacant » est un service public numérique qui accompagne les collectivités dans la mobilisation des propriétaires de logements vacants et de passoires énergétiques.
- > Renforcer la politique de création de logements sociaux, en veillant à une réelle mixité sociale et en ayant des exigences fortes sur le plan qualitatif
- > Le bail réel solidaire (BRS) devrait être massifié dans les programmes de construction neuve et étendu au bâti existant sur notre commune, facilitant les rénovations énergétiques globales et performantes.
- > Les projets innovants tels que l'habitat léger ou les coopératives d'habitants devraient être favorisés et soutenus par la ville.

Des points à surveiller :

Le nouveau SCOT en cours de préparation prévoit la construction de 2211 logements à Guérande de 2025 à 2044, dont 995 en enveloppe urbaine et 1216 en extension, générant la consommation de 45 ha de terre.

Le PLH3 prévoit la création de 168 logements par an à Guérande de 2025 à 2030, dont 74 logements sociaux (44 %). Il importe de ne pas tout miser sur la construction neuve. La rénovation énergétique des logements permet de préserver les ressources (besoin de moins de matériaux), d'améliorer le confort et de réduire les factures énergétiques pour les habitants, de faire des économies sur les coûts de santé et de lutter contre le changement climatique par la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Cap Atlantique devrait donc avoir une politique plus volontariste et mieux adaptée aux besoins de notre territoire pour des rénovations énergétiques globales et performantes.

C'est ainsi que, sans parler de « rêve », nous pourrions améliorer la qualité de vie au quotidien, pour tous et surtout pour les plus démunis de nos concitoyens.

Vivons Guérande écologique et solidaire
mercedes.forge@ville-guerande.fr
<https://vges.fr>

Maisons Brulées, maisons inondées !

Le 17 avril dernier les représentants des 4 listes minoritaires au conseil municipal se sont rendus au hameau de Maisons Brulées pour constater les effets d'inondations récurrentes depuis des années et en particulier celles du début de l'année 2025. Les habitants de ce hameau avaient saisi l'une d'entre nous qui s'était fait l'écho de leur désarroi au conseil de mars 2025.

Malheureusement les réponses dilatoires données par le maire ne pouvaient nous satisfaire. Depuis près de 20 ans ces habitations fort anciennes font régulièrement l'objet d'inondations hivernales. La mairie de Guérande avait décidé d'y remédier en créant un bassin de rétention régulateur en amont de la route des marais.

En 2014, la montée en puissance des communautés de communes et le partage intercommunal de ces soucis faisaient passer ce

type de dossier à l'agglomération. Mais transférer un sujet communal au niveau de l'agglomération ne veut pas dire que la commune puisse s'en désintéresser ; Bien au contraire, elle doit continuer de s'impliquer dans le dossier pour bénéficier de l'effet de levier communautaire et surtout veiller à la résolution du problème. À Guérande, a priori, transférer un dossier à l'agglomération c'est se débarrasser – se désintéresser ?-de sa résolution. En effet, alors qu'en 2014 le dossier était quasiment bouclé (construction d'un bassin de rétention en amont sur des terres dont la commune s'était rendue propriétaire) plus rien ne s'est passé depuis 10 ans . On touche là au manque de responsabilités de certains de nos élus. Transférer un problème communal à l'agglomération ce devrait être utiliser des moyens démultipliés pour travailler à une plus grande échelle et obtenir une meilleure résolution du problème. Pour la commune ce fut davantage transférer « la patate chaude » et pouvoir se donner bonne conscience en ne faisant rien. Ce n'est pas la philosophie de l'agglomération qui est un prolongement du travail communal et non un échelon propre. La commune de Guérande se gargarise de projets « environnementaux » tels que la protection des abeilles et des arbres... c'est très sympathique mais la protection de nos populations vis-à-vis de notre environnement mériterait surtout davantage d'implications. Quand la priorité est accordée à ce qui se fait facilement et ce qui se voit au détriment du travail de fond et de sécurité... on n'est pas loin de la démagogie ...

Un nouveau souffle pour Guérande
charles.dekersabiec@ville-guerande.fr
<https://guerande-nouveausouffle.fr/>

Les réseaux sociaux, un lieu de respect pour tous.

Lorsque le maire de Guérande écrit sur sa propre page Facebook et d'autres réseaux un « coup de gueule » contre une association qui a déposé en toute légalité un recours contre la vente du carré St Jean et qu'il dirige également sa diatribe contre une « élue d'opposition dans cette association », la réserve et le respect obligatoires envers les habitants et l'élue sont bafoués. La possibilité de répondre étant uniquement laissée aux « amis » de Monsieur Criaud, l'amplification de ce message haineux est en place. L'association agit légalement au nom de 300 signataires de la pétition en ligne et avec l'argent d'un financement participatif. Nous demandons ici solennellement devant les Guérandais, l'arrêt de ces pratiques malsaines et diffamatoires.

Guérande l'avenir en presqueîle
guer.av.pres@gmail.com
<https://fb.me/bailhache2020>
www.bailhache2020.com

Pour Guérande Citoyenne



Une méthode toujours aussi opaque

Depuis des mois, nous appelons de nos vœux le retour d'un fonctionnement démocratique dans les rangs de la majorité. Au vu du dernier Conseil qui présentait le budget de la ville, force est de constater que nous ne sommes pas entendus. Entre les projets « sortis du chapeau », soit 5 millions d'euros non anticipés sur le Plan Pluriannuel d'Investissement et des modifications du Plan Local d'Urbanisme que l'on refuse obstinément de nous expliquer... La transparence n'est décidément pas dans l'ADN de l'équipe en place. Face à nos interrogations restées lettre morte, nous rappelons que les Commissions, qui réunissent TOUS les élus doivent permettre une réflexion collective, seule capable de faire des choix financiers adaptés.

› Le commerce, une dynamique prioritaire

Les acteurs du territoire font également les frais de cette méthode indéchiffrable. Pour la deuxième année consécutive, toujours sans aucune démarche collective, décision a été prise de condamner le parking place du Marché au Bois cet été.

Objectif : créer de l'animation. Revers de la médaille : une baisse immédiate du chiffre d'affaires des commerces dès la fermeture de ces stationnements. Des commerçants ont bien tenté de proposer une solution moins radicale. Fin de non-recevoir de la part de la majorité. Les commerçants devront faire avec. Pour Guérande Citoyenne pense qu'il est impératif de trouver un équilibre entre animations d'été et activité à l'année. Ne gâchons pas cette chance d'avoir une Ville VIVANTE !

Pour Guérande Citoyenne
anouk.paolozzi-dabo@ville-guerande.fr
yannick.danio@ville-guerande.fr



Ville de
Guérande

HÔTEL DE VILLE

7 place du marché au
Bois
44350 Guérande
Tél : 02 40 15 60 40

HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h
13h30 > 17h30
Mar : 14h30 > 17h30
Sam : 9h > 12h